



# Police

Police Locale  
Zone de Police 5288  
«Pays de Herve»  
Direction Générale

Avenue Dewandre 49  
4650 Herve  
Tél. 087 34 35 00  
Fax 087 34 36 27  
zp.paysdeherve@police.belgium.eu  
www.police-paysdeherve.be

## POUR INFORMATION

**08 JUIN 2023**

Secrétariat

Nos références            Srt ZP- ()  
Votre lettre du  
Vos références

Votre correspondant  
Téléphone  
Fax  
E-mail

Conseillère Josiane VANDERLINDEN  
087 343500  
087 343627  
Zp.paysdeherve@police.belgium.eu

Objet :        Conseil de Police du 22 Juin 2023 - Information

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article 27 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un Service de Police Intégré, structuré à deux niveaux, nous avons le plaisir de vous communiquer l'ordre du jour du prochain Conseil de Police de la Zone de Police « Pays de Herve » qui se tiendra le **22 Juin 2023 à 18.30 H dans la salle de réunion de la Direction de la Zone de Police, Avenue Dewandre 49 à 4650 HERVE (Local 2.2 – 2<sup>e</sup> Etage).**

Cette séance aura donc lieu sous forme de réunion physique.

Toutefois, le Collège de Police attire l'attention sur le strict respect des mesures et recommandations dans le cadre de la lutte contre le coronavirus Covid-19 qui seront d'application.

L'ordre du jour est établi comme suit :

### Séance publique

1. Approbation du PV du Conseil de Police du 25 Mai 2023
2. Délibérations du Conseil de Police du 30 Mars 2023 – Approbation par la Tutelle de M. le Gouverneur - Prise d'acte
3. Cadre organique – Modification 01/2023 – Approbation par la Tutelle de M. le Gouverneur – Prise d'acte
4. Présentation des Comptes Annuels 2022 – Arrêt
5. Budget de la Zone de Police pour l'exercice 2023 – Modifications N°01 et 02/2023 – Décision
6. Vente de quatre véhicules de police déclassés : 1 véhicule d'intervention combi VW (1TWM904) – 1 véhicule d'intervention combi VW (1WHN311) - 1 véhicule agent quartier

- Toyota Yaris (1DJB938) – 1 véhicule agent quartier Toyota Yaris (732BSU) – Procédure négociée – Décision
7. Acquisition de quatre véhicules de police : 2 véhicules d'intervention type combi et 2 véhicules type agent de quartier – Dossier 04/2023 – Décision de principe et mode de passation du marché
  8. Rétribution des missions de police – Article 90 de la LPI (Loi du 07-12-1998) – Réponse de Madame la Ministre de l'Intérieur au courrier du Collège - Information

Séance à huis clos

9. Mobilité 02/2023 – Recrutement de 1 (un) Cadre de base « Polyvalent » à défaut de candidats déclarés « Aptes » par la commission de sélection lors de la mobilité 01/2023 – Attribution de l'emploi – Décision
10. Mobilité 02/2023 – Recrutement de 1 (un) CALog Niveau B (Consultant) Informatique pour la DPL – Attribution de l'emploi – Décision
11. Recrutement externe urgent de 1 (un) CALog contractuel Niveau B (Consultant) Informatique pour la DPL – Contrat à durée déterminée temps plein de 1 (un) an – Attribution de l'emploi – Décision
12. Secrétariat zonal (du Chef de Corps, du Collège et du Conseil de Police) – Prolongation de l'absence de longue durée du candidat désigné par le Conseil de Police du 15 septembre 2022 en qualité de secrétaire zonal (du Chef de Corps, du Collège et du Conseil de Police) et qui a pris ses fonctions le 03 novembre 2022 pour remplacer la titulaire de la fonction pour laquelle le départ à la pension était prévu le 01 mai 2023 et reporté au 01 juillet 2023 – Prise d'acte
13. Entretien de l'antenne de Welkenraedt et sa nouvelle extension – Augmentation du contrat de travail de 5 heures / semaine suite à l'agrandissement de l'antenne – Rédaction d'un avenant au contrat de travail du CALog Niveau D (Auxiliaire) pour l'Antenne de Welkenraedt - Décision

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

PAR LE COLLEGE

La Secrétaire,  
J. VANDERLINDEN

Le Président,  
M. DROUGUET

----->>><<<-----